



## ARRETES DU MAIRE

-----  
2025 - 026

Le Maire de la commune de BURGNAC

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2213-1 à L 2213-6,

**Vu** le Code pénal, et notamment les articles L 131-12, L 131-13 et L 433-11,

**Vu** le Code de la Route, et notamment l'article R 417-10,

**Vu** l'instruction interministérielle sur la signalisation routière approuvée par arrêté du 6 novembre 1992, livre I, huitième partie : « Signalisation temporaire »,

**Considérant** que la société CMCTP domiciliée ZA du Bois du Breuil 87310 Saint-Laurent-sur-Gorre doit effectuer des travaux de réfection de voirie,

**Considérant** que pour des raisons de sécurité, il y a lieu de réglementer la circulation **Route du Grand Chalier**, sur la commune de Burgnac, dans le cadre de ces travaux selon les dispositions ci-après ;

### ARRÊTE :

**Article 1** : du lundi 13 octobre au vendredi 17 octobre 2025 et pendant toute la durée des travaux la Route du Grand Chalier sera fermée à la circulation de la façon suivante :

- Depuis le bourg de Burgnac par la Route du Lavoir, la fermeture de la route du Grand Chalier sera effective à partir du passage à niveau jusqu'à la RD 11A1.
- Depuis la RD 11A1'accès au bourg de Burgnac se fera par la Gare de Beynac au niveau de Lestrade à la sortie de Bosmie-L'Aiguille.

**Article 2** : Ces règles de circulation seront signalées aux usagers par des panneaux convenablement placés, conformément aux dispositions du livre I, huitième partie de l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière. La signalisation réglementaire sera mise en place par l'entreprise CMCTP en charge des travaux, qui sera responsable des accidents pouvant survenir par défaut ou insuffisance de cette signalisation, de jour comme de nuit.

**Article 3** : L'accès aux propriétés riveraines sera maintenu tel que mentionné à l'article 1.

**Article 4** : Ampliation du présent arrêté sera transmis à

- Brigade de Gendarmerie d'Aixe-sur-Vienne,
- CMCTP

Fait à Burgnac, le 06 octobre 2025

Le Maire,  
Michel REBEYROL

